**Procès-verbal du conseil d’école du 12 novembre 2020**

En raison de conditions sanitaires liées à la Covid-19, le conseil d’école s’est déroulé à distance.

**Etaient présents** :

**Enseignantes** : Mme Nathalie NOLD-LIENHART, Mme Francine HUCK, Mme Colette THUMANN, Mme Séverine MARCONNIER

**Pour la municipalité**: M. Alain Grosskost (maire d'Ittenheim), M. Jean-Luc Heller (adjoint) et M. Alfred Schmitt (maire de Handschuheim)

**Parents d’élèves** : M. Franck DUCHESNE, Mme Céline SAMSO, Mme Marie-Claire DA COSTA, Mme Anna ROTH

**Etait excusée :**

Madame Stéphanie Lebas, parent d’élève.

Madame Roth est en charge du secrétariat.

**1/ Résultats élections au conseil d’école**

Nette augmentation de la participation aux élections des parents d’élèves : 100 votants pour 153 inscrits (pourcentage de participation : 65,36 contre 59,52 l’an dernier).

Tous les sièges sont pourvus : 4 parents titulaires et 1 parent suppléant.

**2/ Répartition des élèves**

Cette année scolaire l’école compte 4 classes pour un total de 85 élèves : 26 petits, 26 moyens, 33 grands.

Madame Colette Thumann a été nommée à titre définitif dans l’école, en remplacement de Madame Clarisse Freysz.

Madame Séverine Marconnier a rejoint l’équipe provisoirement pour la durée de cette année scolaire (glissement de poste depuis l’école élémentaire). Elle rejoindra l’école élémentaire à la prochaine rentrée de septembre.

La répartition dans les classes est la suivante :

Francine HUCK : 26 enfants : 12 petits et 14 moyens

Nathalie LIENHART : 26 enfants : 14 petits et 12 moyens

Colette THUMANN : 16 grands

Séverine MARCONIER : 17 grands

Les effectifs prévus pour cette année scolaire étaient plus élevés, mais il y a eu plusieurs départs, non annoncés, au mois de juillet et plusieurs familles qui avaient obtenu une dérogation scolaire se sont désistées au dernier moment.

Pour compléter l’équipe éducative, il y a toujours deux 2 ATSEM : Maryline SBINNE et Maria DE ALMEIDA. Elles interviennent en alternance dans les deux classes de PS/MS le matin et en grande section les après-midi.

Madame Adriana ALLAGAPEN a remplacé Maryline Sbinné en début d’année avec beaucoup d’efficacité et toute l’équipe éducative la remercie.

**3/ Organisation de l’accueil**

Le protocole sanitaire de l’école a été adapté en fonction de l’évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.

Dès la rentrée de septembre, afin de respecter le non-brassage des différentes classes, 3 zones de récréation ont été mises en place : l’avant de la cour vers le portail (zone d’utilisation des véhicules), le milieu de la cour (zone d’utilisation du toboggan) et le fond de la cour (zone de la cabane). Un planning est mis en place afin que toutes les classes puissent accéder aux différentes zones dans le respect des règles sanitaires.

Depuis le confinement début novembre : l’arrivée des enfants se fait de façon échelonnée, les parents n’entrent plus dans le bâtiment de l’école.

 La municipalité a gracieusement détaché Madame Clarisse Reyss agent communal) afin d’aider à l’accueil des enfants le matin.

Arrêt de la chorale depuis le confinement (non-brassage des classes).

**4/ Règlement intérieur**

Pas de modification du règlement hormis les horaires d’accueil pour être en règle avec le protocole sanitaire.

A été envoyé à tous les parents en début d’année.

Approbation du règlement au conseil d’école.

**5/Projet d’école**

Le projetest établi pour une durée de 3 ans.

Les grands axes et les objectifs sont communs à tout le groupe scolaire. Les actions mises en place sont adaptées à l’école maternelle. Voici celles qui seront travaillées cette année :

* Construire une culture commune à partir d’albums de littérature jeunesse : exploitation d’un conte identique par plusieurs classes, développement du langage des émotions pour faire parler sur le ressenti.
* Utiliser le jeu comme levier dans le respect des règles : s’investir dans des jeux de règles, découvrir un sport collectif (le handball).
* Permettre à l’élève de devenir plus autonome : jouer seul ou en petit groupe dans le calme, respecter les règles de vie, chercher son matériel et le ranger, faire le choix de son atelier et aller au bout d’une tâche.

Le cycle d’initiation au handball aura lieu au 3eme trimestre, si la situation sanitaire le permet.

Toutes les sorties et tous les spectacles sont reportés jusqu’à nouvel ordre (situation sanitaire).

Les ateliers autonomes sont déjà mis en place en GS et en MS. Le travail en autonomie est encouragé, seul ou en petit groupe.

**6/ Bilan financier de la coopérative scolaire exercice 2019/2020**

Le bilan financier du compte de la coopérative scolaire est réalisé au 31 août de l’année scolaire écoulée. Cette dernière fonctionne essentiellement grâce à la participation volontaire des familles et aux produits financiers réalisés (vente des photos de classe par exemple).

 Le cahier de la comptabilité est à la disposition des parents.

L’argent est utilisé pour les sorties, spectacles, transports, photos, jeux, petit matériel de classe.

Suite au confinement, le solde est très positif. Il reste à la clôture des comptes en août 2019 : 2170 euros. L’argent sera utilisé dès que la situation le permettra pour un spectacle ou une sortie.

7**/ Exercices de sécurité**

Différents exercices de sécurité (obligatoires) sont à réaliser durant l’année scolaire. Deux ont été effectués avant les vacances de la Toussaint :

* Evacuation incendie
* Exercice attentat

Exercices faits sous forme de jeux pour ne pas effrayer les enfants.

**8/ Absentéisme**

Il est rappelé que l’enseignement est obligatoire à partir de l’âge de 3 ans. Une tolérance est admise pour les après-midis en PS (sieste à la maison), les parents doivent demander une dérogation par écrit.

Toute absence doit être justifiée et excusée au plus vite.

Toute information doit être transmise à l’école par écrit (par mail) ou par téléphone.

Le cahier de liaison ne circulant plus du fait de la situation sanitaire, il est demandé aux parents de se connecter au site de l’école pour être au courant des informations et actualités à l’école. Pour rappel : [**https://ecolematernellelepetitprinceittenheim.toutemonecole.fr/**](https://ecolematernellelepetitprinceittenheim.toutemonecole.fr/)

**9/ Divers**

Le port du masque est OBLIGATOIRE pour toute personne dans un rayon de 50 mètres autour des établissements scolaires ainsi que pour les enfants de plus de 6 ans.

Le problème de décalage des horaires entre l’école maternelle et élémentaire est soulevé pour certaines familles. Impossible d’y remédier pour l’instant du fait du protocole sanitaire.

Problème de marquage au sol incomplet. La municipalité va s’en charger.

3 agents de la municipalité prêtent main forte aux alentours de l’école (protocole sanitaire, alerte attentat).

Il est relevé des problèmes de sécurité et d’incivilité aux abords de l’école, surtout pour le stationnement des voitures et la dépose des enfants.

Il est rappelé qu’en cette période de confinement, les parents ne doivent pas rester pour discuter aux abords de l’école.

Projection pour l’année prochaine : environ 27 nouveaux petites sections devraient arriver en septembre 2021.

Mme Marconnier (GS - classe multicolore) se montre ravie d’être enseignante en GS et demande si elle pourra rester l’année prochaine à l’école maternelle. La municipalité répond que le glissement de classe de l’école élémentaire en maternelle est en principe provisoire pour cette année scolaire du fait de l’effectif important des GS. La répartition des classes entre maternelle et élémentaire est du ressort de l’Inspection Académique et décidée par Monsieur l’Inspecteur selon les effectifs de la rentrée prochaine. La possibilité d’ouverture d’une classe supplémentaire par rapport au nombre de classes actuelles parait peu probable.

 Anna Roth Nathalie Lienhart

 Parent d’élève Directrice